



Penser et agir en communauté

pour nos familles et nos aînés

Politique de la famille et des aînés

Municipalité de Deschambault-Grondines

Politique de la famille et des aînés de Deschambault-Grondines

Cette politique a été adoptée par le conseil municipal le 11 octobre 2011

Résolution # 348-10-11

Démarche réalisée de janvier 2010 à décembre 2011



Municipalité de Deschambault-Grondines

120, rue Saint-Joseph

Deschambault-Grondines (Qc) G0A 1S0

Téléphone : 418 286-4511

Télécopieur : 418 286-6511

deschambault-grondines@globetrotter.net

www.deschambault-grondines.com

Table des matières

Mot du maire et responsable des questions familiales	4
Préambule	5
Le Comité de la famille et des aînés	6
Historique de la démarche	7
Données démographiques générales	8
Données socio-économiques générales	9
Faits saillants volet “familles”	10-11
Faits saillants volet “aînés”	11
Quelques faits saillants de la consultation	12-13-14
Questionnaire jeunes du primaire et du secondaire	15-16
Définition de la famille	17
Principes directeurs	18
Objectifs généraux	19
Plan d'action par axe d'intervention	20
1. Administration municipale et communications	21
2. Aménagement, habitation et transport	22
3. Éducation et services de garde	23
4. Environnement et mise en valeur du milieu	24
5. Loisirs, culture et sport	25
6. Promotion et accueil des nouvelles familles	26
7. Sécurité	27
8. Vie communautaire et associative	28
Mise en oeuvre et mécanisme de suivi	29
Bibliographie	30



Mot du maire

et responsable des questions familiales

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, je suis fier de vous présenter la «Politique de la famille et des aînés», résultat de plusieurs mois de travail et de rencontres de la part des membres du Comité de la famille et de aînés. Je tiens à les remercier chaleureusement pour la qualité de leur implication et de leur travail.

Pour nous, la famille constitue la cellule de base de notre société. Il est primordial pour la Municipalité de Deschambault-Grondines d'offrir à ses citoyennes et citoyens un environnement agréable et dynamique où chacun s'y reconnaît dans ses valeurs et peut s'y épanouir à son rythme selon les besoins. Cette politique unifie les mesures déjà mises en place par la municipalité depuis les dernières années pour les familles et les aînés, afin de bien desservir sa communauté et favoriser ainsi le bien-être, la sécurité et la qualité de vie de tous.

La politique de la famille et des aînés ainsi que le plan d'action qui en découle sont maintenant chose faite. Un comité permanent aura pour tâche d'effectuer un suivi des actions prises, de leur pertinence et de leurs impacts.

En tant qu'élus, notre souhait est de tout mettre en œuvre afin que la famille soit au sommet de nos priorités lorsqu'il est question de loisirs, de vie communautaire, de culture et de sécurité.

Nous espérons que vous accueillerez favorablement cette politique et que vous vous joindrez à nous dans la réalisation de toutes ses actions.

Gaston Arcand
Maire de la Municipalité de Deschambault-Grondines



Préambule

Depuis 2002, le ministère de la Famille et des Aînés accompagne les municipalités et les municipalités régionales de comté (MRC) dans l'élaboration ou la mise à jour de leur politique familiale en leur offrant un soutien financier et technique.

La Municipalité de Deschambault-Grondines s'est inscrite dans cette démarche et a élaboré une politique de la famille et des aînés pour sa communauté. Son élaboration a suscité le rapprochement avec les partenaires locaux et créé une synergie à l'avantage des familles et des aînés. La politique vise à répondre aux besoins diversifiés des familles et des aînés d'aujourd'hui et propose des actions qui permettent de mieux prendre en compte les nouvelles réalités en englobant une partie ou l'ensemble des champs d'action de la municipalité.

Pour ce faire, la municipalité souhaite intégrer les dimensions familles-aînés dans sa planification et dans la réalisation de ses interventions en vue de maintenir ou d'améliorer la qualité de vie de ses familles et de ses aînés.

De plus, une évaluation continue de l'application de cette nouvelle politique permettra à la Municipalité de Deschambault-Grondines d'intégrer graduellement d'autres dimensions qui pourraient apparaître dans le futur.

Bref, adopter une politique de la famille et des aînés nous donne l'occasion de s'offrir un outil de développement, d'harmonisation et de solidarité municipale.



Le Comité de la famille et des aînés

Regroupant des personnes représentatives du milieu, le Comité de la famille et des aînés de Deschambault-Grondines a été l'acteur-clé à toutes les étapes de l'élaboration de la Politique familiale municipale (PFM) et de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA). Il a agi à titre consultatif pour la Municipalité de Deschambault-Grondines et a travaillé en partenariat avec d'autres acteurs du milieu afin de favoriser la mise en place de conditions favorables pour assurer la qualité de vie des familles et des aînés dans la communauté de Deschambault-Grondines.

Les membres du Comité de la famille et des aînés de Deschambault-Grondines :

M. Gaston Arcand	Responsable des questions familiales (RQF) et maire
M. Patrick Bouillé	Conseiller municipal et représentant jeunes familles
M. Serge Arcand	Citoyen
Mme Jacqueline Gignac	Représentante des aînés
Mme Michelle Thérioux	Citoyenne
Mme Elyse Lachance	Secrétaire-trésorière adjointe, Municipalité de Deschambault-Grondines
Mme Stéphanie Poiré	Agente de développement rural, CLD de Portneuf (chargée de projet)
M. Jean-Pierre Lamoureux	Formateur, Carrefour action municipale et famille

Soulignons également la participation de Mmes Anny Fréchette et Caroline Perreault qui se sont jointes au comité à certaines étapes de la démarche.



Un art d'habiter

Historique de la démarche

En 2008, la mise en place d'incitatifs financiers à la construction domiciliaire pour favoriser l'installation de nouvelles familles a initié une réflexion des élus sur la qualité de vie et l'épanouissement de sa population et la nécessité d'aller plus loin dans l'action. C'est donc dans ce contexte que s'est amorcée l'élaboration d'une Politique familiale municipale (PFM) et de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) pour la Municipalité de Deschambault-Grondines dont voici les principales étapes réalisées :

Juin 2009 Nomination d'un élu au titre de responsable des questions familiales (RQF)

Octobre à décembre 2009 Formation du Comité de la famille et des aînés

Janvier 2010 Première rencontre du comité

Février-mars 2010 Réalisation du portrait du milieu

Septembre 2010 Consultation des familles, des jeunes et des aînés (sondages)

Octobre-novembre 2010 Compilation des données recueillies et diagnostic

Février-mars 2011 Validation des constats auprès des deux clubs de l'âge d'or

Mai 2011 Concours de dessin en collaboration avec les écoles primaires

Janvier à juillet 2011 Élaboration de l'avant-projet et du plan d'action

Août 2011 Présentation de l'avant-projet au conseil municipal

Septembre 2011 Consultation publique sur l'avant-projet

Octobre 2011 Adoption de la politique et du plan d'action par le conseil municipal

Décembre 2011 Lancement de la Politique de la famille et des aînés de Deschambault-Grondines

Données démographiques générales

Une population en croissance depuis 1996 (3,8 %) et qui augmente plus rapidement que la moyenne de la MRC de Portneuf (2,9 %), mais moins que celle de la Capitale-Nationale (4,1 %) et de l'ensemble du Québec (5,3 %).



Entre 2001 et 2006, des diminutions de population dans les tranches d'âge 0-14 ans, 25-44 ans et 65 ans et plus. Parallèlement, des gains importants dans les tranches d'âge 45-54 ans et 55-64 ans, au-delà des moyennes régionales et provinciales.



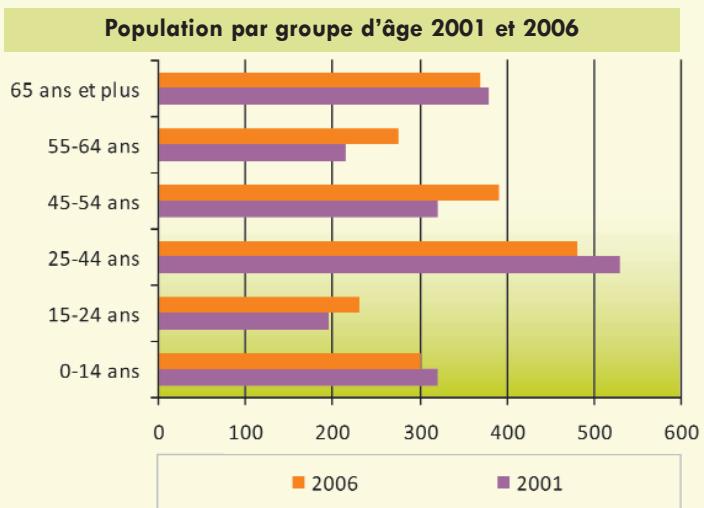
Un âge médian de 43,8 ans en 2006, ce qui est inférieur à celui de la MRC de Portneuf (44,9 ans), mais supérieur à la Capitale-Nationale (42,2 ans) et à l'ensemble du Québec (41 ans).

Un apport de l'immigration qui a quadruplé entre 2001 et 2006, passant de 10 à 40 immigrants qui résident sur le territoire.

Une augmentation soutenue depuis 2006 de l'accroissement naturel, permettant ainsi un nombre suffisant de naissances pour combler les décès (+17 en 2006).



Une population peu mobile dont 98 % demeurait dans la municipalité un (1) an auparavant et 94,5 % cinq (5) ans auparavant, ce qui est supérieur aux taux de la MRC de Portneuf.



Données socio-économiques générales

Une proportion du revenu provenant des paiements de transferts gouvernementaux plus élevée (20,6 %) que celle de la MRC (17,3 %) et de l'ensemble du Québec (13,9 %).

Un taux de faible revenu des personnes de 15 ans et plus similaire à la MRC de Portneuf (8,7 % et 8,8 %), mais largement inférieur à l'ensemble du Québec (17,2 %).

Des taux d'emploi et d'activités similaires à ceux de la MRC de Portneuf, mais légèrement plus bas que ceux du Québec.

Un recul significatif de 5 % du taux de chômage entre 2001 et 2006 (de 10,3 % à 5,3 %), suivant la tendance régionale (8,5 % à 5,5 % pour la MRC de Portneuf).

Une forte proportion (58,8 %) de la population active qui travaille dans les limites de la MRC de Portneuf, la moyenne régionale étant de 52,6 %.

Plus du quart de la population de 15 ans et plus ne détient aucun diplôme (26,4 %), ce qui est similaire au taux de la MRC de Portneuf (26,7 %) et du Québec (25 %). 16,4 % de la population de 15 ans et plus détient un grade de niveau universitaire, ce qui est plus élevé que la moyenne de la MRC de Portneuf (12,6 %), mais sous la moyenne provinciale (21,4 %).

Les maisons individuelles représentent les trois quarts des logements privés occupés avec 76 %, ce qui est largement supérieur à l'ensemble du Québec qui présente un taux de 45,7 %.

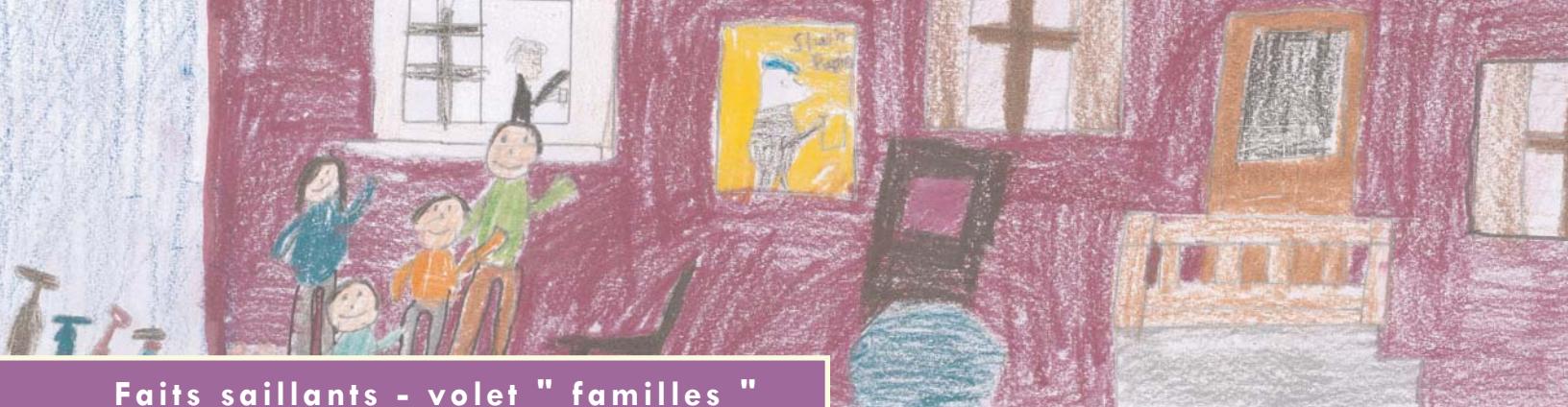
Plus de trois quarts des ménages (79 %) de Deschambault-Grondines sont propriétaires de leur logement, soit près de 20 % plus élevé que pour la province de Québec (60,1 %).

Les paiements moyens mensuels pour les logements loués (396 \$) et pour les logements possédés (450 \$) sont inférieurs à ceux de la MRC de Portneuf et du Québec.

Une hausse significative de la valeur moyenne des résidences à un logement entre 2008 et 2010 (28,5 %) comparativement à 21,9 % pour l'ensemble de la MRC.

Un nombre de permis de construction relativement stable, mais une forte croissance du nombre de permis de rénovation entre 2004 et 2009.





Faits saillants - volet "familles"

Une croissance importante du nombre de naissances annuelles entre 2004 et 2008 (83,3 %), ce qui classe la municipalité parmi les cinq (5) ayant connu les plus fortes augmentations dans la MRC de Portneuf. ►

En 2006, le nombre moyen de personnes dans les familles de Deschambault-Grondines est similaire à celui de la MRC de Portneuf (2,8) et de l'ensemble du Québec (2,9).

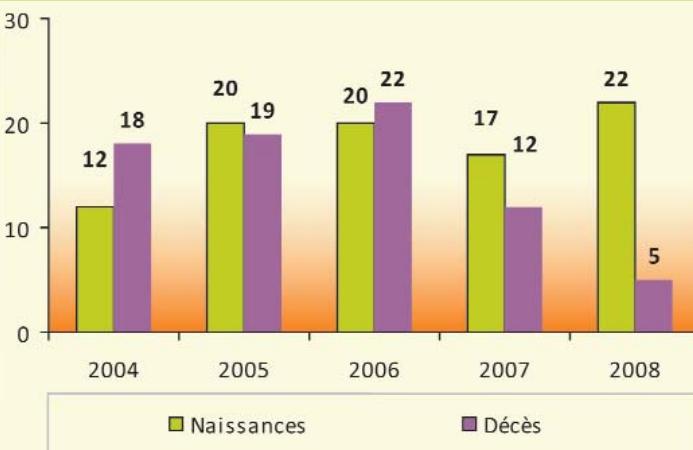
Entre 2001 et 2006, une diminution de la proportion des personnes mariées et des augmentations pour le nombre de personnes à statut célibataire et des personnes divorcées.

Entre 2001 et 2006, un nombre de famille stable, mais une diminution des familles comptant un couple marié (-25) au profit des familles comptant un couple en union libre (+40). ►

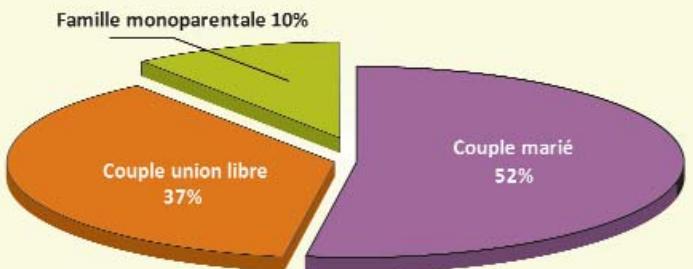
Un des plus bas taux de familles monoparentales dans la MRC de Portneuf (9,8 %). ►

Un revenu médian de tous types de familles confondues significativement inférieur à celui de la MRC de Portneuf et du Québec (50 123 \$ vs 56 146 \$ et 58 678 \$), mais un revenu médian des familles monoparentales (41 008 \$) supérieur de 4 000 \$ à ceux de la MRC et du Québec.

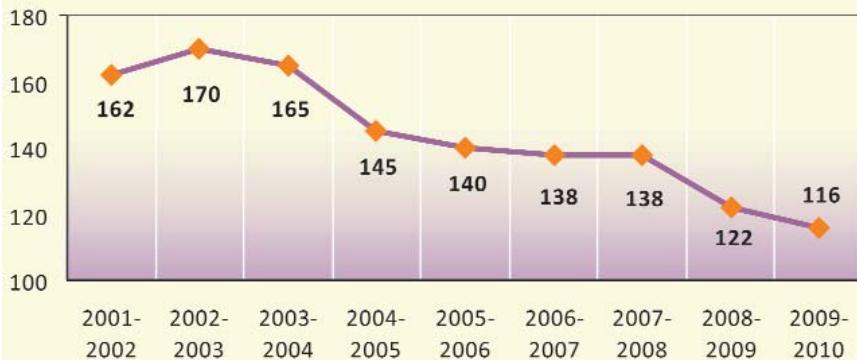
Évolution du nombre de naissance et décès 2004 à 2008



Évolution selon les types de famille en 2006



Évolution de l'effectif scolaire de niveau primaire (Écoles du Phare et Saint-Charles)



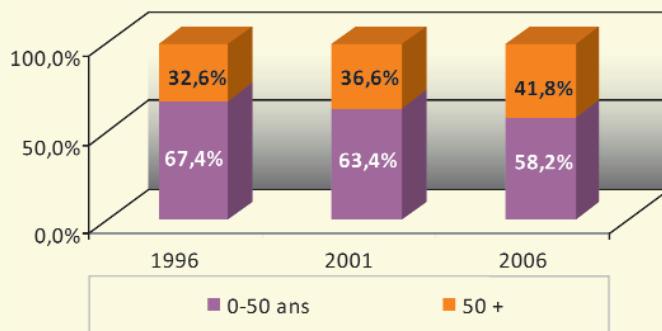
Une diminution marquée de l'effectif scolaire de 2001/2002 à 2009/2010, représentant une baisse de 28,4 %, ce qui est supérieur à la moyenne de la MRC de Portneuf qui est de 20,2 % pour la même période.

Les prévisions démontrent une croissance pour les prochaines années pour atteindre 157 élèves de niveau primaire en 2015-2016.

Faits saillants - volet " aînés "

Un vieillissement de la population qui se traduit par une augmentation (32,8 %) de la population des 50 ans et plus entre 1996 et 2006, évolution inférieure à la MRC de Portneuf (36,6 %) et la Capitale-Nationale (33,8 %) pour la même période.

Évolution du poids démographique des 50 ans et +

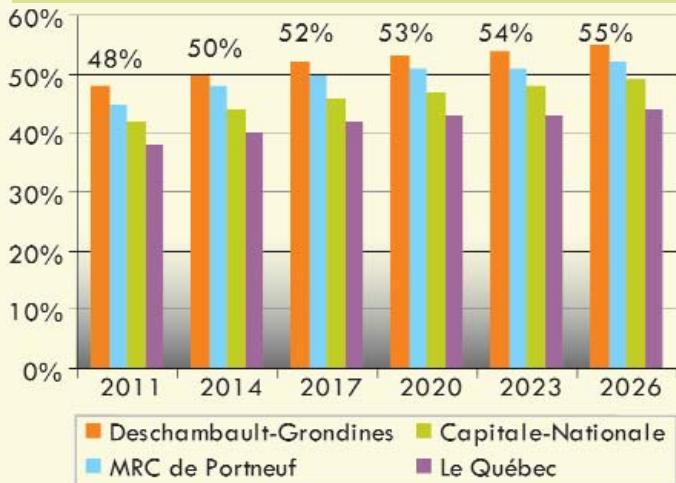


Une proportion de femmes plus élevée que celle des hommes dans les tranches d'âge supérieures à 65 ans.

Des projections de population démontrent que 50 % de la population sera âgée de 50 ans et plus en 2014, l'atteinte de ce taux étant plus rapide que pour l'ensemble de la MRC de Portneuf (2017).

Un poids démographique des 50 ans et plus (42 %) similaire à la MRC de Portneuf (41%), mais supérieur à la Capitale-Nationale et à l'ensemble du Québec en 2006.

Projections démographiques 2011-2026 Population de 50 ans et +



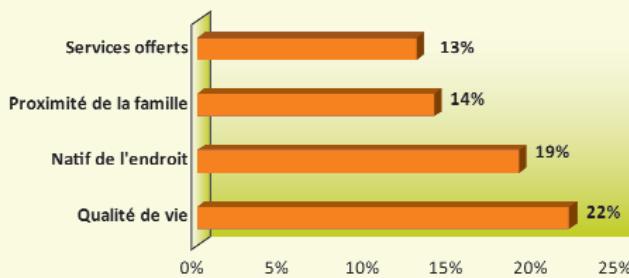


QUELQUES FAITS SAILLANTS DE LA CONSULTATION

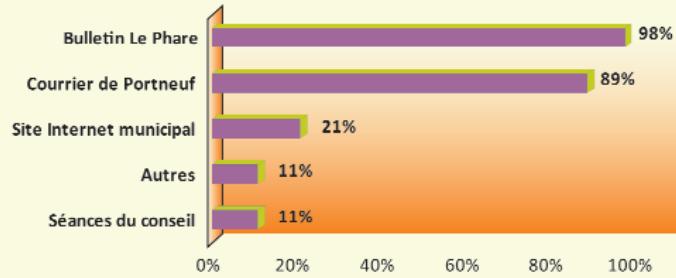
Voici quelques données issues de la consultation auprès de la population qui s'est déroulée en septembre 2010.

97,9 % des répondants recommanderaient Deschambault-Grondines comme milieu de vie.

Principales raisons pour vivre à Deschambault-Grondines



Moyens de communications privilégiés



Général

- **190 personnes** ont répondu au questionnaire pour un taux de réponse de **19 %**.
- La moyenne d'âge des répondants est de **55,5 ans**.
- Les répondants demeurent à Deschambault-Grondines depuis **29,4 ans** en moyenne et **88,4 %** sont propriétaires de leur résidence.

Connaissance des mesures existantes

- 80 % des 25 mesures présentées sont connues par plus de 50 % des répondants.
- Les mesures connues par moins de 50 % des répondants sont majoritairement des mesures touchant les familles avec jeunes enfants, ce qui s'explique par la moyenne d'âge assez élevée des répondants.
- Les mesures les plus connues touchent majoritairement l'offre d'activités et de loisirs et les infrastructures.

Satisfaction envers les activités et services offerts

95 % des répondants se disent satisfaits des activités et services offerts par la municipalité, contre 5 % insatisfaits.

Points les plus satisfaisants :

- **L'embellissement, la propreté et l'aménagement des lieux publics**
- **La programmation du service des loisirs**
- **L'information sur les activités/services offerts**
- **Les accès publics aux parcs et au fleuve**
- **Le service à la clientèle à l'hôtel de ville**

Points les moins satisfaisants :

- **L'entretien des voies publiques**
- **La sensibilisation et protection de l'environnement**
- **Les parcs pour enfants**
- **L'accueil des nouveaux arrivants**

Pratique des loisirs

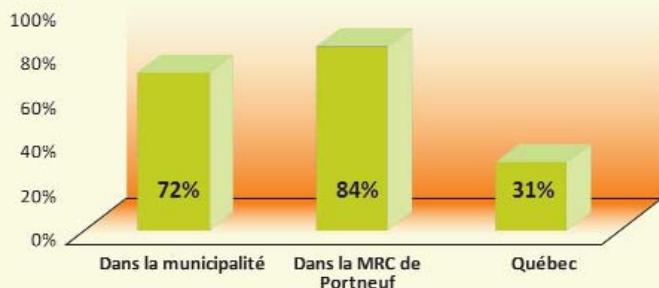
Les activités nommées par les répondants sont très diversifiées. Voici les plus souvent citées :

- **Marche/randonnée/jogging (35,2 %)**
- **Activités culturelles (31,5 %)**
- **Vélo (28,9 %)**
- **Patinage sur glace et hockey (12,1 %)**
- **Natation (10,5 %)**
- **Danse, aérobie, entraînement en salle et workout (10,5 %)**

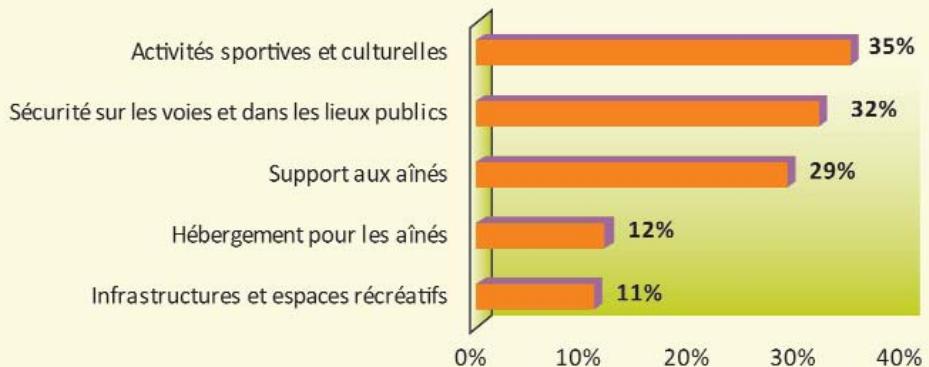
Lieu de pratique des loisirs

Principales contraintes quant à la participation des familles et aînés aux activités :

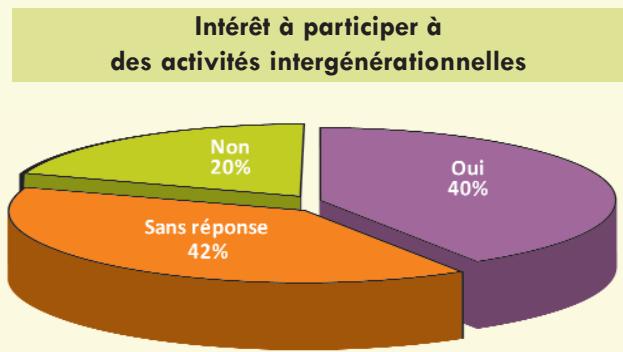
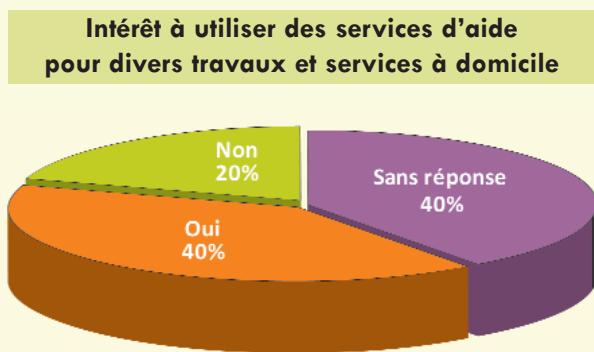
- **Manque de disponibilité (55,3 %)**
- **Manque d'intérêt (10 %)**
- **Santé et âge (9 %)**
- **Conflit d'horaire (7,4 %)**



Besoins à prioriser dans la Politique de la famille et des aînés



Aînés (questions adressées aux 50 ans et plus)



Suggestion de mesures pour les familles et les aînés

Les mesures les plus fréquemment nommées s'inscrivaient dans les catégories suivantes :

- **Maintien à domicile des aînés**
- **Augmenter la sécurité**
- **Accueil des nouveaux arrivants**
- **Construction de logements pour les aînés**
- **Aménagement de parcs, jeux d'eau**
- **Piste cyclable, piste de ski de fond**
- **Communications et informations**

QUESTIONNAIRE JEUNES

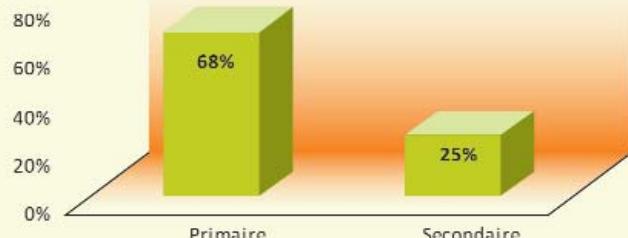
DU PRIMAIRE ET DU SECONDAIRE

Général

- **56** jeunes de niveau primaire ont complété le questionnaire pour un taux de réponse de **50 %**.
- **8** jeunes de niveau secondaire ont complété le questionnaire pour un taux de réponse d'environ **7 %**.



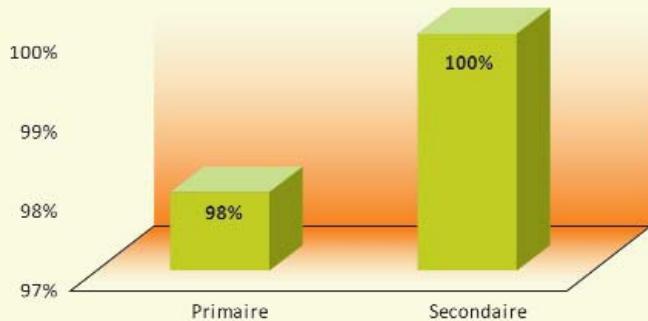
Satisfaction du nombre de lieux de rencontres pour les jeunes



Satisfaction

Les raisons les plus fréquemment mentionnées pour aimer vivre à Deschambault-Grondines sont la campagne, la nature et les grands espaces, les infrastructures et les loisirs, et la beauté et tranquillité des lieux.

Satisfaction à vivre dans la municipalité



Satisfaction du nombre d'activités offertes



Parmi les idées et suggestions d'activités et de lieux de rencontres, les plus souvent mentionnées sont les suivantes :

Ajout d'infrastructures dans les parcs (paniers de basket, mur d'escalade, balançoires, jeux à obstacles, etc.)

Activités organisées (ballon chasseur, vélodcross, artisanat, hockey, etc.)

Cours divers (cuisine, sciences, théâtre, gymnastique, peinture et dessin)

Activités intergénérationnelles

Moins de la moitié des répondants de niveau primaire (46,8 %) et de niveau secondaire (37,5 %) ont mentionné avoir un intérêt à participer à des activités intergénérationnelles.

Besoins et préoccupations prioritaires

Les besoins les plus mentionnés parmi les choix de réponses énumérés quant aux besoins prioritaires des répondants de niveau primaire sont :

- Organiser de nouvelles activités
- Protéger l'environnement
- Avoir d'autres équipements récréatifs

Pour les répondants de niveau secondaire :

- Organiser de nouvelles activités
- Trouver un emploi d'été et/ou de fin de semaine
- Avoir plus d'endroits pour se rencontrer

Implication pour améliorer la qualité de vie

Parmi les moyens que les jeunes ont mentionnés pour qu'ils s'impliquent à améliorer la qualité de vie, les plus fréquemment nommés s'inscrivaient dans les catégories suivantes :

- Protection de l'environnement
- Aider (les personnes âgées, les autres)
- Participer aux activités offertes
- Bénévolat
- Organiser plus d'activités différentes





Définition de la famille

Valeurs et mission

Définition de la famille

Lieu de vie affectif, social et intergénérationnel qui, sous divers modèles, unit les enfants, parents, adultes et personnes âgées par le partage de valeurs, d'une histoire et d'une culture qui lui sont propres et en constante évolution. Chaque famille contribue, à sa façon, à définir l'identité de sa communauté d'appartenance préparant ainsi sa relève à prendre leur place comme citoyen et à être porteur du patrimoine et de l'avenir de leur municipalité.

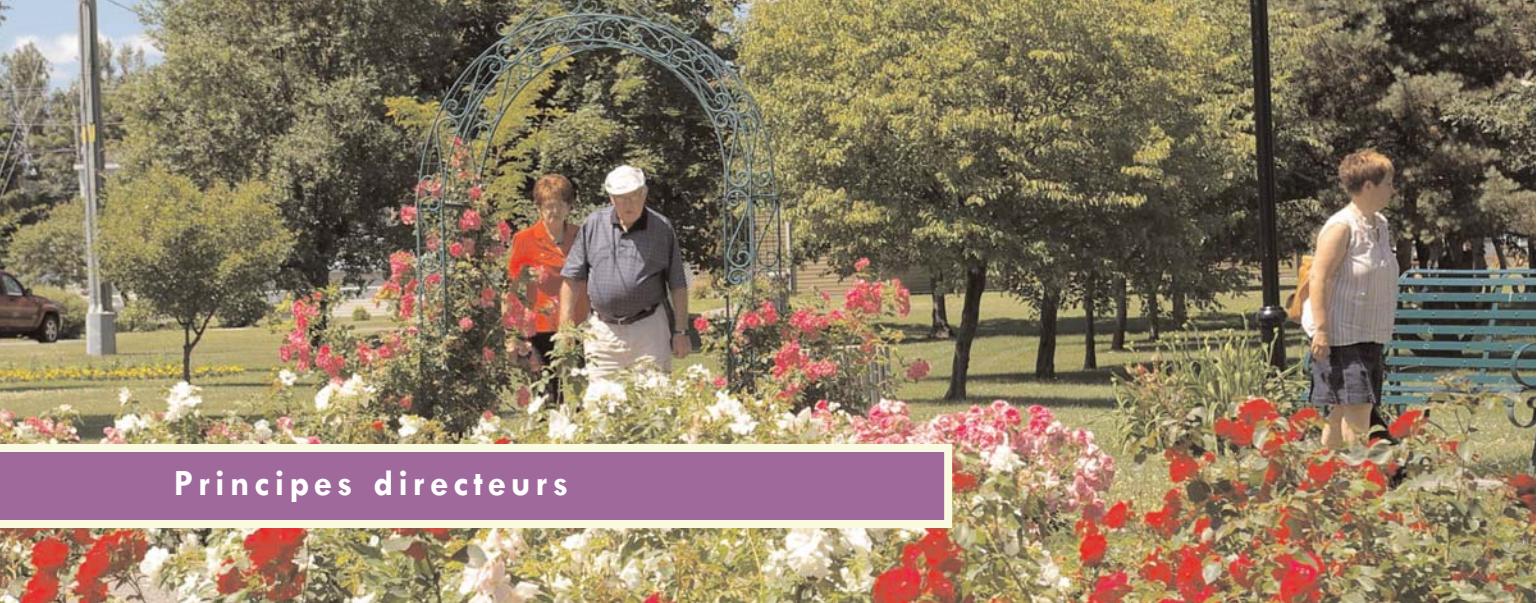
Valeurs

La famille se définit par les valeurs qui guident ces relations. Tous et toutes ont été en contact avec plus ou moins le même système de valeurs, par l'entremise de l'éducation que procure la cellule familiale et aussi par l'environnement socioculturel que partagent les membres de la grande communauté de Deschambault-Grondines.

- Égalité entre hommes et femmes et équité entre générations
- Justice sociale et sécurité
- Support aux responsabilités des parents
- Reconnaissance à l'égard des aînés
- Engagement communautaire et solidarité
- Valorisation de notre histoire, de notre culture et de notre patrimoine
- Protection de notre environnement et développement durable

Mission

Par cette politique, la Municipalité de Deschambault-Grondines s'engage à améliorer la qualité de vie des familles et des aînés de son territoire en créant un milieu de vie favorable à leur épanouissement.



Principes directeurs

Ces principes directeurs servent de lignes directrices à l'élaboration de la politique et de son plan d'action en faveur des familles et des aînés :

Politique inclusive : La Municipalité de Deschambault-Grondines reconnaît le rôle de premier plan que joue la famille sous toutes ses formes et ses générations dans le développement et la vie communautaire. Elle entend soutenir celle-ci à toutes les étapes de la vie familiale et favoriser les liens entre les différentes générations.

Communication : La Municipalité de Deschambault-Grondines reconnaît la communication comme le moyen privilégié pour faire participer les familles et les aînés à la vie communautaire, pour favoriser l'accueil et l'installation de nouvelles familles et pour assurer la promotion des services destinés aux familles et aux aînés.

Accessibilité et écoute : La Municipalité de Deschambault-Grondines reconnaît l'importance que les familles et les aînés aient accès aux élus et employés municipaux par différents moyens pour faire part de leurs préoccupations. Elle entend être davantage à l'écoute des familles et des aînés.

Maintien et bonification des acquis : La Municipalité de Deschambault-Grondines reconnaît l'existence d'initiatives et de mesures en faveur des familles et des aînés. Elle entend miser sur ces acquis et les bonifier pour répondre aux besoins respectifs de ceux-ci.

Identité culturelle : La Municipalité de Deschambault-Grondines reconnaît son caractère distinct dû à l'ancienneté de l'occupation de son territoire, ce qui se traduit par une richesse patrimoniale et culturelle particulière qui forge de façon importante son identité.



Objectifs généraux

Fondée sur la volonté de la municipalité de mettre en place des environnements favorables afin d'améliorer globalement la qualité de vie des familles et des aînés, la politique poursuit les objectifs généraux suivants :

Intégrer dans l'organisation municipale le " penser et agir famille et aîné ".

Assurer un cadre de vie propice à l'épanouissement et à la participation des familles et aînés.

Renforcer la capacité d'attraction de la municipalité et ainsi encourager l'installation de nouvelles familles.

Assurer le maintien des familles et des aînés dans la municipalité.

Favoriser le vieillissement actif.

Stimuler le sentiment d'appartenance des familles envers leur municipalité.

Favoriser les relations intergénérationnelles.



Plan d'action par axes d'intervention

Selon les données du portrait du milieu et les résultats des différentes consultations qui ont été effectuées auprès de la population et des organismes, la municipalité privilégie huit axes d'intervention où elle peut intervenir soit directement ou en partenariat avec d'autres ressources du milieu. Suivant la démarche commune qui a été préconisée pour la réalisation de la Politique familiale municipale (PFM) et du volet Municipalité amie des aînés (MADA) ce plan d'action se veut inclusif, intégrant ainsi les mesures familles, aînés et intergénérationnelles dans un même ensemble.

Axes d'intervention retenus :

- 1 Administration municipale et communications**
- 2 Aménagement, habitation et transport**
- 3 Éducation et services de garde**
- 4 Environnement et mise en valeur du milieu**
- 5 Loisirs, culture et sport**
- 6 Promotion et accueil de nouvelles familles**
- 7 Sécurité**
- 8 Vie communautaire et associative**

Légende :

- Mesures touchant spécifiquement les familles (F)
- Mesures touchant spécifiquement les aînés (A)
- Mesures intergénérationnelles (I)



ADMINISTRATION MUNICIPALE ET COMMUNICATIONS

Objectifs :

Favoriser le réflexe "penser et agir famille et aîné" dans l'organisation de l'administration municipale (élus et employés) et dans les organismes de la communauté.

Améliorer les outils de communication existants et la promotion des mesures, services et activités s'adressant aux familles et aînés.

Faire en sorte que les familles et aînés puissent continuer à faire part de leurs idées, besoins et préoccupations à l'administration municipale.

Actions :

Rendre permanent le mandat du responsable des questions familiales et des aînés au sein du conseil municipal. (FA)

Mandater un comité permanent de la famille et des aînés pour assurer le suivi de la Politique de la famille et des aînés et de son plan d'action. (FA)

Distribuer et présenter la Politique de la famille et des aînés à l'ensemble des employés municipaux et des organismes locaux afin de les sensibiliser aux besoins des familles et des aînés de la municipalité et à l'importance de contribuer au plan d'action. (FA)

Collaborer avec les organismes locaux pour recueillir les commentaires et suggestions que leur font part leurs clientes familles et aînés au regard de leurs besoins. (FA)

Bonifier le site Internet municipal en modifiant son aspect visuel et en ajoutant davantage d'informations à l'intention des familles, des aînés et des nouveaux arrivants. (FA)

Évaluer la possibilité de procéder à une refonte du format et de l'aspect visuel du bulletin Le Phare afin d'en faire un outil dynamique d'information pour les familles et les aînés. (FA)

Consacrer une section " Familles " et une section " Aînés " dans le bulletin Le Phare. (FA)

2

AMÉNAGEMENT, HABITATION ET TRANSPORT

Actions :

Évaluer et bonifier, au besoin, les aménagements physiques pour favoriser l'utilisation des lieux publics par les familles et les aînés (tables à pique-nique, bancs de parc, toilettes, supports à vélo, éclairage, table à langer, zones d'ombre, etc.). (FA)

Évaluer les divers lieux publics et s'assurer de leur accessibilité optimale pour les personnes âgées et les poussettes (rampes d'accès). (FA)

Évaluer les solutions possibles pour faciliter l'accès au 2^e étage de l'édifice J.-A.-Côté. (FA)

Favoriser le développement d'espaces verts de proximité dans les nouveaux secteurs résidentiels. (FA)

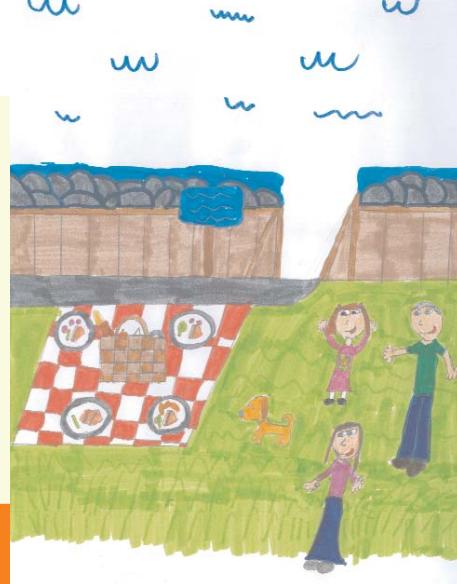
Encourager l'aménagement d'habitations bigénérationnelles dans les zones résidentielles par la modification de la réglementation municipale. (AI)

Analyser le besoin et la faisabilité d'initier un projet d'implantation d'une résidence pour personnes âgées (autonomes et/ou semi-autonomes). (A)

Poursuivre le programme de subvention à la construction résidentielle en collaboration avec Desjardins. (F)

Faire la promotion des différents programmes de rénovation et d'aide aux logements disponibles. (FA)

Faire la promotion des services de transport collectif offerts sur le territoire. (FA)



Auteur du dessin : Geneviève Chandonnet

Objectifs :

Offrir aux familles et aux aînés des aménagements municipaux répondant à leurs besoins.

Planifier l'aménagement des futurs secteurs résidentiels en tenant compte des familles et des aînés.

Favoriser le maintien à domicile et la rétention des aînés dans la municipalité.

Faciliter l'accès à la propriété, particulièrement pour les familles.

Auteur du dessin : Sarah Paquin



Objectifs :

Maintenir et bonifier la collaboration entre la municipalité et les écoles primaires et secondaires.

Soutenir les initiatives en matière de services de garde sous diverses formes.

Actions :

Poursuivre et bonifier la collaboration avec les écoles concernant le partage de locaux et de l'équipement. (F)

Assurer une diffusion régulière d'informations dans les deux sens entre les écoles primaires et la municipalité pour souligner les bons coups et faire connaître les activités. (F)

Tenir annuellement une rencontre du conseil municipal avec les directions d'école. (F)

Collaborer avec les écoles pour tenir une activité d'initiation à la vie démocratique. (F)

Effectuer les représentations politiques nécessaires pour assurer la juste part de places subventionnées au niveau des services de garde en milieu familial. (F)

Supporter, de façon ponctuelle, la création et le maintien de services de garde en milieu scolaire dans les deux écoles primaires. (F)

Maintenir le service de garde offert avant et après les heures régulières du camp de jour estival. (F)

4

ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU MILIEU



Auteur du dessin : Marshall Lapointe

Actions :

Promouvoir l'intégration de pratiques écoresponsables dans l'organisation des événements chapeautés par la municipalité ou par des comités locaux. (FA)

Encourager les familles et les aînés à initier annuellement des corvées collectives intergénérationnelles en faveur de l'environnement. (FAI)

Instaurer un programme " Une naissance, un arbre ". (F)

Maintenir le cadre de vie exceptionnel qui distingue Deschambault-Grondines par le maintien d'un niveau optimal d'entretien, de propreté et d'embellissement dans les lieux publics. (FA)



Objectifs :

Bonifier et adapter l'offre au niveau des loisirs et de la culture en fonction des besoins et des attentes des familles, des adolescents et des aînés.

Faciliter l'accès financier aux différents services et activités offerts.

Actions :

Procéder à des améliorations au niveau des aménagements intérieurs et des équipements de jeux dans les deux centres de loisirs pour répondre aux besoins des familles, des adolescents et des aînés. (FA)

Adapter les horaires des centres de loisirs pour favoriser leur fréquentation par les familles, les adolescents et les aînés. (FAI)

Améliorer le mécanisme de gestion de la location dans les centres de loisirs et salles communautaires. (F)

Mettre en place un parcours santé pour les aînés (modules). (A)

Organiser des tournois amicaux (cartes, sportifs, etc.) favorisant les liens intergénérationnels. (I)

Favoriser la poursuite des projets de sensibilisation à la préservation du patrimoine architectural et paysager initiés par Culture et Patrimoine Deschambault-Grondines, particulièrement ceux qui ciblent les élèves du primaire. (F)

Maintenir la formation et le développement des compétences des animateurs du camp de jour estival. (F)

Tenir, sur une base annuelle, une rencontre avec les adolescents pour connaître leurs idées et leurs attentes. (F)

Maintenir les politiques tarifaires avantageuses pour les familles lors des inscriptions aux activités de loisirs. (F)

Implanter et maintenir le programme Accès-Loisirs pour les familles à faible revenu. (F)

6

PROMOTION ET ACCUEIL DES NOUVELLES FAMILLES

Actions :

Planifier et mettre en œuvre une stratégie de promotion de Deschambault-Grondines pour attirer de nouvelles familles. (F)

Mettre en place et promouvoir un programme d'incitatifs à l'établissement regroupant les mesures existantes et nouvelles. (F)

Mettre en place un comité d'accueil. (FA)

Réaliser une trousse d'accueil et la remettre de façon personnalisée à chaque famille qui vient s'établir. (F)

Instaurer une allocation pour les nouvelles familles avec enfant(s) qui s'établissent à Deschambault-Grondines. (F)

Tenir une fois l'an une activité à l'intention des nouvelles familles qui s'intègre dans le cadre de la Semaine de la municipalité. (F)



Auteur du dessin : Francis Rivard

Objectifs :

Intensifier la promotion de Deschambault-Grondines en mettant en valeur la qualité du milieu de vie et les incitatifs à s'y établir.

Bonifier l'accueil et l'intégration des nouvelles familles dans la municipalité.



Objectifs :

Assurer aux familles et aux aînés un milieu de vie sécuritaire.

Actions :

Faire la promotion du programme d'aide individuelle pour les retraités (PAIR) auprès des aînés. (I)

Évaluer l'éclairage dans les différents lieux publics et procéder à des améliorations s'il y a lieu. (FA)

S'assurer que le déneigement dans les zones scolaires se fasse lorsque les élèves sont en classe, dans la mesure du possible. (F)

Délimiter des traverses piétonnières sur la chaussée sur la route 138 (rue de l'Église et sentier de la Fabrique). (F)

Sensibiliser les citoyens à informer la Sûreté du Québec ou l'Hôtel de ville lorsqu'ils sont témoins de délits. (FA)

Maintenir les contacts avec la Sûreté du Québec afin d'améliorer la surveillance du territoire. (FA)

S'arrimer aux campagnes de sensibilisation existantes portant sur divers aspects en matière de sécurité (sécurité à vélo, incendies, transport scolaire, Halloween, etc.). (FA)

Promouvoir le programme d'auto-inspection au regard de la prévention des incendies. (FA)

8

VIE COMMUNAUTAIRE ET ASSOCIATIVE

Actions :

Organiser annuellement des activités dans le cadre de la Semaine de la municipalité et de la Journée internationale des personnes aînées en alternance dans les deux secteurs. (FAI)

Consolider la vocation intergénérationnelle des deux sites de loisirs en leur conférant une appellation qui reflète cette vocation. (I)

Souligner les nouvelles naissances et adoptions par l'envoi d'une carte-cadeau et de l'ensemble " Une naissance, un livre ". (F)

Organiser annuellement une activité pour sensibiliser les jeunes à l'engagement social et bénévole. (FI)

Soutenir et valoriser l'implication et l'engagement de bénévoles au sein des comités. (FA)

Maintenir le support aux organismes communautaires en mettant divers locaux et équipements à leur disposition. (FA)

Encourager la mise en œuvre d'initiatives dans le cadre d'activités communautaires (ex. : Fête des voisins). (FAI)



Auteur du dessin : Krystina Sauvageau



Mise en œuvre et mécanisme de suivi

Afin d'assurer le suivi et la concrétisation des actions retenues, la Municipalité de Deschambault-Grondines nommera officiellement un comité permanent. Le Comité de la famille et des aînés de Deschambault-Grondines deviendra donc l'instance-conseil de la municipalité au regard des questions touchant les familles et les aînés. Il veillera au suivi de la politique et à sa diffusion dans le milieu. Conçu sur un horizon de trois ans, le plan d'action sera évolutif. Une mise à jour annuelle permettra de s'adapter aux réalités des familles et des aînés de Deschambault-Grondines. Enfin, la municipalité diffusera auprès de la population un bilan annuel des réalisations découlant de la Politique de la famille et des aînés.

Remerciements

La Municipalité de Deschambault-Grondines remercie sincèrement les membres du Comité de la famille et des aînés qui, par leur grande implication, leurs connaissances et leurs idées, nous permettent aujourd'hui de se doter d'un outil de travail efficace mettant à l'avant-plan le bien-être des familles et des aînés de notre milieu.

Nous remercions également tous les gens qui ont participé aux différentes étapes consultatives : les citoyens, les jeunes de niveaux primaire et secondaire et les organismes locaux qui ont pris de leur temps pour répondre au sondage de l'automne 2010, les directeurs et enseignants des deux écoles primaires pour leur précieuse collaboration, les deux clubs de l'âge d'or qui nous ont accueillis le temps d'une rencontre, et toutes les autres personnes qui y ont participé de près ou de loin.

Des remerciements vont également aux membres de l'organisation municipale qui ont pris part à l'une ou l'autre des étapes qui ont mené à l'adoption de cette politique.

Enfin, nous remercions le ministère de la Famille et des Aînés, le Carrefour action municipale et famille et le CLD de Portneuf pour leur soutien financier et technique.

Bibliographie

Carrefour action municipale et famille, Guide d'information sur la politique familiale municipale (PFM), mise à jour 2009.

Carrefour action municipale et famille, Outils d'information pour la démarche Municipalité amie des aînés (MADA), 2010.

Gouvernement du Québec, Favoriser le vieillissement actif au Québec, 2010.

Statistique Canada, Profil des communautés 2001 (issu du recensement 2001).

Statistique Canada, Profil des communautés 2006 (issu du recensement 2006).

Sites Internet

Carrefour action municipale et famille : www.carrefourmunicipal.qc.ca

Institut de la statistique du Québec : www.isq.gouv.qc.ca

Ministère de la Famille et des Aînés : www.mfa.gouv.qc.ca

Municipalité de Deschambault-Grondines : www.deschambault-grondines.com

Statistique Canada : www.statcan.gc.ca

Coordination

CLD de Portneuf

Comité de la famille et des aînés de Deschambault-Grondines

Recherche et rédaction

CLD de Portneuf

Comité de la famille et des aînés de Deschambault-Grondines

Révision et correction

CLD de Portneuf

Municipalité de Deschambault-Grondines

Conception graphique

Jacques Marcotte Graphisme

Impression

Imprimerie Germain

Crédits photos

Camp de jour Deschambault-Grondines

Mme Eliane Trottier (Coll. CPDG)

M. Frédéric French

Mme Isabelle Mainguy

Mme Jacinthe Montambault

Municipalité de Deschambault-Grondines

Illustration page couverture

M. Robert Julien

Cette démarche a été rendue possible grâce au soutien de :



